

## 2019-2020-2021- SST initiale

Date : **12 et 13 septembre 2019**

Lieu : DR1-Villejuif

Nombre de stagiaires : 12

### Objectifs

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victimes(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
- Être capable de secourir la(les) victimes(s) de manière appropriée
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'établissement
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'établissement de la(les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

NB : Le contexte sanitaire nous contraint à limiter le nombre de participants aux sessions de formation.

### Public visé

### Modalités pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation

### Programme

Une version en PDF existe dans l'onglet "Documents Téléchargeables".

Partie théorique

1/ Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

2/ La protection et la prévention

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence
- Les mesures de prévention et de protection
- L'alerte aux populations

3/ Examiner la victime

- Déceler une urgence vitale

4/ L'alerte et l'information

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

5/ Faire alerter ou alerter

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- L'intérêt d'informer face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse

6/ Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Partie pratique

- 1/ La victime saigne abondamment  
 - Les hémorragies  
 - Les gestes associés  
 - Cas particuliers (hémorragie avec corps étranger, saignement de nez, vomissements...)
- 2/ La victime s'étouffe  
 - L'étouffement total ou partiel  
 - Les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes etc...)
- 3/ La victime se plaint de malaise  
 - Les signes du malaise  
 - La mise au repos  
 - Le questionnement de la victime et des témoins  
 - L'alerte particuliers  
 - Les cas particuliers
- 4/ La victime se plaint de brûlure  
 - Les différents types de brûlures  
 - Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques, électriques et pour les brûlures internes par ingestion et inhalation
- 5/ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements  
 - Les traumatismes  
 - Les fractures
- 6/ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment  
 - La détermination de la gravité d'une plaie  
 - Conduite à tenir pour les plaies graves  
 - Conduite à tenir pour les plaies simples  
 - Les membres sectionnés
- 7/ La victime ne répond pas, mais elle respire  
 - Le contrôle de la conscience et de la respiration  
 - La libération des voies aériennes  
 - La PLS  
 - Les cas particuliers
- 8/ La victime ne répond pas et ne respire pas



- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- Les cas particuliers

## Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 23/08/2019

Inscription : <https://formation.ifsem.cnrs.fr/>

Renseignements :  
[ifsem-formation.contact@cnrs.fr](mailto:ifsem-formation.contact@cnrs.fr)